

POUR UNE COMMUNE SOLIDAIRE ET EXEMPLAIRE

RÉPONSES DES LISTES CANDIDATES : L'ALTERNATIVE VENELLOISE

Avec les autres structures de l'Economie Sociale et Solidaire, le Carrefour Citoyen de Venelles et du Pays d'Aix s'inscrit dans le mouvement de l'Éducation Populaire. Il défend, au plus près des réalités vécues, les droits humains, et porte sur le terrain les valeurs d'humanisme et de respect de la différence, de délégation et de contrôle démocratiques, de justice sociale et de solidarité, de préservation des équilibres écologiques locaux et mondiaux. Sans angélisme ni naïveté, avec détermination.

Dans deux tiers des communes il n'y a qu'une liste. Nous nous félicitons qu'à Venelles, le choix entre des listes différentes permet la diversité d'opinion et favorise le débat. Il renforce la participation électorale et permet à des sensibilités différentes d'être représentées au sein du conseil municipal.

Dans ce cadre le Carrefour Citoyen a interpellé le 27 février dernier les deux listes candidates « Venelles Avenir » et « L'Alternative Venelloise » pour éclairer le choix des électrices et des électeurs. Compte tenu des échéances rapprochées, nous leur avons demandé de nous répondre avant le 6 mars prochain sur 6 thèmes qui sont au cœur des valeurs que nous portons.

La liste « L'Alternative Venelloise » a transmis sa réponse dans les délais requis, vendredi dernier.

Thème 1 : Des politiques publiques communales qui luttent contre les inégalités

Question : Quels engagements les équipes candidates prennent-elles pour renforcer le pouvoir de vivre ensemble et réduire les inégalités dans la commune ?

« Loger les jeunes et les foyers à revenus modestes. Permettre à ceux qui travaillent sur Venelles de s'y loger. Rajeunir ainsi la population. La construction d'une maison de retraite pour que les personnes âgées restent dans leur village, une maison d'autonomie.

Sur les nouvelles opérations prévoir 80 à 100% de logements sociaux. Objectif : loger les plus démunis et réduire les pénalités que paye la commune en raison du non-respect des lois sur les logements sociaux.

Engager des discussions avec les propriétaires pour travailler sur de l'habitat partagé, l'occupation des logements vacants, ou occupés temporairement.

Arrêter la construction de logements en bordure de l'autoroute.

Cantine : tarification sociale. Baisse de la facture des familles, amélioration de la qualité des repas, réduction de l'empreinte. Gestion en régie directe.

Pass "Venelles Solidaire" : aides ciblées (énergie, transport, cantine, sport, culture, eau...). Augmenter les moyens du CCAS en personnel et en budget.

Plan "Petite enfance" : nombre de places suffisant, horaires des structures d'accueil adaptés aux besoins des parents, soutien aux assistantes maternelles. »

Thème 2 : L'égalité Femmes-Hommes, une priorité communale

Question : Comment les équipes candidates prévoient-elles de répondre à cette priorité ?

« Soutenir les associations locales, maillon essentiel dans la lutte contre le sexisme et les violences faites aux femmes. Améliorer la visibilité des dispositifs d'aide existants pour les femmes.

Venir en aide à la monoparentalité.

Désigner un élu(e) à l'égalité ainsi qu'un(e) référent(e) au sein des services pour impulser et coordonner les actions en faveur de la lutte contre les inégalités femmes-hommes et contre les violences sexistes et sexuelles. Inscrire l'égalité femmes-hommes et la prévention des VSS dans tous les champs d'action municipale ou intercommunale

Partager l'espace public : féminiser les noms de rues et de places pour lutter contre l'invisibilisation des femmes dans l'espace public, et renforcer le matrimoine au niveau local.

Développer des tiers-lieux féministes dédiés au partage et à la diffusion de la culture féministe. »

INTERPELLATION DES CANDIDAT(E)S

POUR UNE COMMUNE SOLIDAIRE ET EXEMPLAIRE

Thème 3 : Une politique écologique locale, c'est aussi une politique de justice sociale et de prévention des risques

Question : Quelles mesures les équipes candidates vont-elles prendre pour concilier justice sociale, prévention des risques et transition écologique ?

« Plan fraîcheur : espaces verts, essences adaptées, arrosage intelligent. Jardins publics, végétalisation des dents creuses. Venelles 0 phyto, 0 OGM. Points d'eau, îlots de fraîcheur, "carte des lieux frais".

Plan eau & sol : récupération d'eaux pluviales bâtiments communaux, arrosage sobre, lutte contre les fuites, « désimperméabilisation ».

Plan prévention incendie/interface habitat-forêt : débroussaillage, information, réserves communales.

Plan biodiversité : limiter la consommation d'espaces verts. Préserver les milieux : construction de murets en pierres sèches, fabrication d'hôtels à insectes, limitation de la pollution lumineuse... stop à la coupe des talus fleuris au printemps.

Plan lutte contre la pollution sonore de l'autoroute : végétalisation des abords, réduction de la vitesse.

Plan lutte contre la pollution visuelle, avec la suppression des panneaux publicitaires.

Agriculture locale, circuits courts : encourager les agriculteurs à s'installer sur la Commune.

Plan vélo : itinéraires sécurisés, stationnements, jalonnement. Aide à l'achat de vélos électriques.

Plan "marchabilité" : trottoirs continus, traversées sécurisées, ombragées.

Halte ferroviaire : écologique, économique, confortable, sécurisant, serein. Stop au stress des bouchons, à la pollution, aux accidents de la route... ! Horaires des transports en commun élargis. »

Thème 4 : Une démocratie vivante qui crée du lien entre les habitant(e)s de la commune

Question : Quels engagements précis, les équipes candidates vont-elles prendre pour renforcer la démocratie locale et le soutien au secteur associatif ?

2

« Organiser des temps de visibilité de l'action associative : au moins deux temps forts. Le forum de rentrée de présentation des activités et un temps de mise à l'honneur de l'engagement local.

Subventions : soutenir un tissu associatif diversifié, ancré sur le territoire et engagé au service de la collectivité et de ses adhérents. Un traitement équitable et non discriminatoire des associations.

Réécrire le règlement d'attribution des subventions pour ne pas fragiliser les associations bénéficiaires.

Revoir le tarif des salles qui défavorisent les associations qui ne sont pas d'intérêt général au bénéfice de catégories d'entreprises privées. »

Thème 5 : Une éthique de l'action communale qui donne confiance

Question : Comment les équipes candidates vont-elles répondre à l'urgence de la crise de confiance des citoyens(nes) envers leurs représentants ?

« **De la démocratie représentative :**

- Tous les élus participent à la construction des projets municipaux

- Constitution de commissions municipales efficaces, avec la formation des élus, des commissions extra-municipales réellement réunies

... **A la démocratie participative :**

- Transparence budgétaire, mise en débat des orientations budgétaires

- Des comités de travail avec une participation des citoyens à la prise de décision

- Mise en place d'un référendum d'initiative citoyenne communal pour les grands projets

- Des budgets participatifs, dédiés à la réalisation des idées proposées et votées par les venellois(es). »

Thème 6 : Une commune qui promeut la coordination de l'action intercommunale au sein de la Métropole AMP

Question : Quels engagements les équipes candidates prennent-elles pour renforcer l'intercommunalité de proximité au sein du territoire métropolitain ?

« Obtenir l'ouverture d'un collège public à Venelles. »